



## Informations utiles et Règlement OCAN

### I. Présentation

#### A. L'organe d'administration

- Présidente : Vanessa Vermeiren
- Secrétaire : Perrine Guillitte
- Trésorière : Delphine Dhoine
- Administrateurs : Emilie Charlier, Marcel Dessambre, Marie Minette, Armand Mve Obiang, Paul Platbrood, Pauline Putz
- Représentants comité provincial : Guillaume Charlier, Vanessa Vermeiren
- Représentante au Comité Directeur de la LBFA : Perrine Guillitte

#### B. Le Staff technique

##### Ecole d'athlétisme (KBPM = kangourous, benjamin(e)s, pupilles et minimes) :

- Coordinatrice sportive : Charlier Emilie
- Kangourous/Benjamin(e)s : Tom Lefebvre - Elise Regaert
- Pupilles : Benoît Ponlot - Pauline Putz
- Minimes : Emilie Charlier

##### A partir de cadet(te) :

- Coordinateur technique : Guillaume Charlier
- Demi-fond : Guillaume Charlier - Patrice Pignolet - Aline Van Kerrebroeck
- Demi-fond piste compétition : Florine Ponlot
- Sprint : Michel Charlier - Armand Mve Obiang
- Epreuves multiples : Bastien Lejeune - Benoit Lemen - Elise Regaert

## II. Renseignements pratiques

### A. Affiliation

La saison athlétique commence le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante. L'affiliation au club est possible à partir de l'âge de 6 ans, elle est possible à tout instant dans l'année athlétique pour autant que le groupe n'ait pas atteint le nombre maximum, l'idéal étant bien sûr de commencer son sport au début de la saison.

Pour que l'affiliation soit **complète**, il faut :

- avoir complété, signé et rendu une **carte d'affiliation** (à la première affiliation uniquement)
- avoir complété, signé et rendu la **déclaration sur l'honneur** (à compléter chaque année)
- avoir complété le formulaire en ligne de (ré)-inscription dont le lien a été communiqué par mail et/ou sur le site de l'OCAN (voir point FORMULAIRE D'INSCRIPTION)
- avoir payé la cotisation sur le compte de l'OCAN (voir point COTISATION)

Pas d'affiliation en ordre = pas d'assurance ni de dossard pour les compétitions !

En cours d'année, merci de signaler tout changement de coordonnées (mail, adresse, téléphone) à la secrétaire du club via le formulaire en ligne.

### B. Formulaire d'inscription

Le club grossit d'année en année et nous souhaitons conserver l'esprit convivial de l'entraînement en parallèle pour tous. Cela implique de modifier quelque peu notre façon de faire pour les priorités d'inscription. Dès la rentrée 2024/25, le formulaire en ligne sera la référence pour l'acceptation de l'inscription. Les priorités ont été définies comme suit :

**Jusqu'au 10/07/24**, priorité aux affiliés 2023/24 avec garantie de place

**Du 11/07 au 20/07/24** : ouverture des inscriptions pour les enfants ou parents des affiliés 2023/24 avec priorité établie par ordre de réception du formulaire.

**A partir du 12/08/24** : ouverture des inscriptions aux nouveaux (suivant places restantes) avec priorité établie par ordre de réception du formulaire.

Veillez noter quelques point importants :

- **Un formulaire envoyé dans le mauvais créneau priorité ne sera pas pris en compte !**
- **Un athlète prioritaire qui remplit hors de sa plage priorité perd sa priorité !**
- Un formulaire complété = une inscription définitive avec engagement de paiement de la cotisation.
- Un formulaire incomplet = une inscription non prise en compte.
- Le mail est le moyen de communication privilégié par le club, merci d'y noter un mail valide. Vous retrouverez également des infos importantes sur notre site [www.ocan.be](http://www.ocan.be) et sur le groupe Facebook "Ocan".

### **C. Cotisation**

Le montant de la cotisation pour une année athlétique est de 160 € pour le 1<sup>er</sup> membre d'une famille, 140 € pour le 2<sup>ème</sup> et 120 € pour le 3<sup>ème</sup> et les suivants d'une même famille (vivant sous le même toit).

La cotisation comprend : l'assurance, l'accès à la piste, les entraînements, le dossard et le maillot du club.

La cotisation est à verser au plus tard le 30 septembre sur le compte de l'OCAN BE58 0013 1894 6079 (BIC : GEBABEBB) avec en communication : le nom + le prénom de l'athlète.

Il est possible de payer une partie de la cotisation avec des chèques sport qui devront être rentrés pour le 30 septembre au plus tard également.

La plupart des mutuelles vous offrent une aide dans votre cotisation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la vôtre. Certaines communes offrent aussi une intervention dans le prix des affiliations.

### **D. Maillot**

La taille des maillots est à préciser dans le formulaire d'inscription. Un essayage reste possible au local "magasin". L'athlète viendra retirer son maillot auprès de Delphine ou Vanessa après paiement de la cotisation en début ou fin d'entraînement.

### **E. Assurance**

Une fois affilié (voir conditions au point AFFILIATION), l'athlète est couvert par l'assurance de la Ligue Francophone d'Athlétisme. En cas de blessure survenue lors de l'entraînement ou d'une compétition, vous devez le signaler à votre entraîneur et ensuite télécharger les documents nécessaires sur le site de la LBFA : <https://www.lbfa.be/fr/assurances>.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à notre secrétaire : Perrine Guillitte par mail adressé à [perrine.ocan@gmail.com](mailto:perrine.ocan@gmail.com) ou par téléphone au 0496/289806.

### III. Organisation des entraînements et des compétitions

#### A. Entraînements

Les entraînements ont lieu selon l'horaire suivant :

- Mercredi 18h00 – 19h30 (pour tous)
- Samedi 10h00 – 11h30 (pour tous)

Pour les athlètes participant aux compétitions, 2 entraînements viennent s'y ajouter :

- Lundi 18h00 – 19h30 (à partir de minime)
- Jeudi 18h00 – 19h30 (à partir de minime 2ème année)

Nous demandons au responsable de l'enfant de l'accompagner et de venir le chercher à la piste d'athlétisme et de respecter les horaires ci-dessus. C'est le moment idéal pour prendre connaissance des infos communiquées par l'entraîneur notamment au sujet des compétitions... En cas de retard pour déposer ou venir chercher votre enfant merci de prévenir l'entraîneur.

Lors de l'entraînement, l'enfant ne peut utiliser les infrastructures de l'Andenne Arena autres que celles dédiées à la pratique de l'athlétisme. En cas d'accident, celui-ci ne sera pas couvert par l'assurance.

Aucune tenue officielle n'est exigée pour les entraînements. Il est indispensable que l'enfant soit bien habillé en fonction de la météo (veste de pluie, casquette...), qu'il porte des baskets confortables et de préférence à lacets et qu'il se munisse d'une gourde avec de l'eau. Si l'entraînement prévu demande un équipement spécifique, l'entraîneur vous en fera la demande via le groupe Facebook et/ou par mail. Nous avons des accords avec le magasin « Absolute Run - Jogging + » de Rocourt où vous bénéficiez de réduction en tant qu'affilié.

En ce qui concerne les vêtements floqués au nom du club, les commandes se font 2 fois par an (automne et printemps) via un formulaire déposé sur le site du club et sur le groupe Facebook.

Le respect est de rigueur au sein des entraînements, que ce soit envers les entraîneurs ou les autres enfants ou encore le matériel. Le non-respect entraînera des sanctions et selon la gravité, l'exclusion de votre enfant. Chaque participant doit être disposé à vivre une expérience sportive et d'amitié, d'entraide et de respect mutuel.

#### B. Compétitions

**Le maillot du club et le dossard** sont **indispensables** pour la participation aux compétitions officielles. Ils sont compris dans le prix de la cotisation annuelle.

Les compétitions ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées, elles font partie intégrante de la pratique de l'athlétisme. Les consignes et horaires des différentes compétitions vous sont communiqués au fur et à mesure de l'année par les entraîneurs ainsi que par mail et via notre groupe Facebook.

Le club est engagé dans plusieurs challenges :

- Le **challenge provincial de cross de la province de Namur** : vous trouverez les informations utiles sur le site [www.athle4you.be](http://www.athle4you.be). Les cross s'étalent sur les mois de novembre à mars. Les dates des cross vous sont communiquées dans le courant du mois d'octobre.

- Le **circuit de l'amitié** : vous trouverez plus d'informations sur le site <https://www.circuitdelamitie.be/> Il s'agit de compétitions sur piste s'étalant d'avril à octobre, avec des courses et des concours. Les dates de chaque manche vous sont communiquées courant du mois de mars.

- Le **challenge Eric de Meu** : vous trouverez plus d'informations sur le site de la LBFA : [www.lbfa.be/web/challenge-bpm-eric-de-meu](http://www.lbfa.be/web/challenge-bpm-eric-de-meu). Ce challenge est un concours pour enfants âgés entre 7 et 12 ans (BPM). Il est divisé en plusieurs manches qualificatives réparties dans toute la Belgique. La compétition se déroule sous forme d'épreuves combinées : pentathlon pour les minimales et tétrathlon pour les pupilles et benjamin(e)s, avec obligation de participer à toutes les épreuves. Une finale est ensuite organisée.

- Le **challenge OCAN** : Il s'agit d'un challenge interne au club basé essentiellement sur la participation aux compétitions mais aussi sur l'atteinte de performances (voir tableaux). Chaque athlète ayant participé à 10 compétitions minimum sur l'année athlétique se verra offrir un cadeau lors de notre souper annuel (fin novembre de la saison suivante). A cela, s'ajoutent les récompenses des performances. Le challenge a fait peau neuve, les infos seront communiquées aux affiliés en début de saison.

#### IV. **Divers**

Pour ceux qui, en attendant leurs enfants ou après l'entraînement, prennent un rafraîchissement à la cafétéria de l'Aréna, nous vous rappelons de mentionner le code 705 OCAN au moment de payer la note. La mention de ce code nous permettra d'obtenir un petit subside bien nécessaire à la bonne marche du club.